



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 40

Convocation du Conseil municipal :
le 29/04/2025

Publication :
le 09/05/2025

SEANCE DU 5 MAI 2025

Délibération n° D-2025-128

Mise à jour du tableau des effectifs

Président :

Monsieur Jérôme BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Lydia ZANATTA, Monsieur Gerard LEFEVRE, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Yvonne VACKER, Madame Aline DI MEGLIO, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Florent SIMMONET, Monsieur Hervé GERARD, Madame Aurore NADAL, Monsieur François GUYON, Madame Stéphanie ANTIGNY, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Noélie FERREIRA, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Mélina TACHE, Madame Ségolène BARDET, Monsieur François GIBERT, Madame Véronique BONNET-LECLERC, Madame Cathy GIRARDIN, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Véronique ROUILLE-SURAUULT, Monsieur Hugo PASQUET--MAULINARD, Madame Julia FALSE.

Secrétaire de séance : Lydia ZANATTA

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Marie-Paule MILLASSEAU, ayant donné pouvoir à Madame Lydia ZANATTA, Monsieur Bastien MARCHIVE, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Baptiste DAVID, ayant donné pouvoir à Monsieur François GUYON, Madame Elsa FORTAGE, ayant donné pouvoir à Madame Julia FALSE

Excusés :

Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Fatima PEREIRA.

Direction Ressources Humaines

Mise à jour du tableau des effectifs

Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code général de la fonction publique ;

Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant ;
Considérant qu'au regard des besoins de la Ville de Niort et des moyens nécessaires pour son fonctionnement, il y a lieu d'actualiser le tableau des emplois ;

Considérant les besoins de recrutements temporaires pour les agents relevant du statut de droit public ;
Considérant que les emplois permanents vacants peuvent être occupés par des agents contractuels de droit public conformément à l'article L.332-8 du Code général de la fonction publique ; que leur rémunération est fixée par référence aux grades indiqués dans le tableau ci-joint en annexe, en prenant en compte, notamment, les fonctions occupées, la qualification requise pour leur exercice, la qualification détenue par l'agent ainsi que son expérience ;

Considérant la possibilité de recruter des agents contractuels pour assurer le remplacement temporaire d'agents publics territoriaux sur des emplois permanents dans les cas prévus à l'article L.332-13 du Code général de la fonction publique, ou pour occuper des emplois permanents afin de faire face à une vacance temporaire d'emploi dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire territorial conformément à l'article L.332-14 du même code ;

Considérant que pour faire face un besoin lié à un accroissement temporaire ou saisonnier d'activité, des agents contractuels peuvent être recrutés temporairement sur des emplois non permanents conformément à l'article L.332-23 du code général de la fonction publique ; que leur rémunération est fixée par référence aux grades indiqués dans le tableau ci-joint en annexe, en prenant en compte, notamment, les fonctions occupées, la qualification requise pour leur exercice, la qualification détenue par l'agent ainsi que son expérience ;

Création emplois permanents :

BUDGET	Pôle	DIRECTION	EMPLOI	Profil statutaire de l'emploi (par filière)		Durée du travail	Catégorie d'emplois	Nombre
				Grade minimum de recrutement à l'emploi	Grade maximum d'ouverture de l'emploi			
PRINCIPAL	Pôle Ingénierie et Gestion Technique	Direction Patrimoine et Moyens Service Gestion du Patrimoine	Assistant(e) de gestion de salles	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif principal de 1ère classe	TC	C	1
			Agent(e) d'entretien multi-sites	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal de 1ère classe	TC	C	2
		Direction Patrimoine et Moyens Régie Patrimoine & Moyens	Menuisier(ère)	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal de 1ère classe	TC	C	1
		Direction Espaces Publics Service Propreté Urbaine	Agent(e) de propreté urbaine	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal de 1ère classe	TC	C	1
		Direction Espaces Publics Service Epaces Verts et Naturels	Responsable du service	Ingénieur	Ingénieur principal	TC	C	1
	Direction Générale	Service relations aux citoyens	Coordinateur(rice) participation citoyenne	Rédacteur	Rédacteur principal de 1ère classe	TC	B	1
	Pôle Vie de la cité et du territoire	Direction Education Service Restauration	Responsable de restaurant "cuisine autonome"	Agent de Maîtrise	Agent de Maîtrise principal	TC	C	1
		Direction Education Service Ecole	Assisitant(e) d'éducation	ATSEM principal de 2ème classe	ATSEM principal de 1ère classe	TC	C	1
		Direction Education Service Ecole	Agent(e) d'entretien polyvalent	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal de 1ère classe	TC	C	1
	Pôle Développement Durable	Direction Réglementation et de l'attractivité Urbaine	Agent(e) SSLIA et de piste	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal de 1ère classe	TC	C	1

Création d'emplois temporaires :

BUDGET	Pôle	DIRECTION	EMPLOI	Cadre d'emploi et ou grades		Cat.	Durée du travail	Nombre
		Service		Grade minimum	Grade maximum			
PRINCIPAL	Pôle Vie de la Cité	Culture	Chargé d'animation de projets culturels	Rédacteur	Rédacteur principal 1ère classe	B	Temps complet	1
PRINCIPAL	Pôle Vie de la Cité	Culture	Régisseur de salle	Technicien	Technicien principal 1 ^{ère} classe	B	Temps non complet	1

Création d'emplois saisonniers :

BUDGET	Pôle	DIRECTION	EMPLOI	Cadre d'emploi et ou grades		Cat.	Durée du travail	Nombre
		Service		Grade minimum	Grade maximum			
PRINCIPAL	Pôle Vie de la Cité	Service Evènements	Agent polyvalent	Adjoint technique	Adjoint technique Principal 1ère classe	C	Temps complet	5
		Culture	Agent polyvalent	Adjoint technique	Adjoint technique Principal 1ère classe	C	Temps complet	13

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver les créations figurant dans les tableaux des emplois ci-dessus ;
- autoriser le recrutement d'agents contractuels pour remplacer des fonctionnaires ou agents contractuels dans les conditions fixées par l'article L. 332-13 du code général de la fonction publique ;

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour : 40
Contre : 0
Abstention : 2
Non participé : 0
Excusé : 3

Le Secrétaire de séance

Le Président de séance

Lydia ZANATTA

Jérôme BALOGÉ